



Plan régional d'insertion  
des travailleurs handicapés

# PRITH BRETAGNE

## Axe 2

### Transition formation initiale et insertion des jeunes – groupe de travail n°2

**Améliorer la prise en charge des jeunes en situation de handicap  
en rupture**

**6 février 2020**



# PARTICIPANTS

Droit de Cité  
ML de Fougères  
IME La Dussetière  
SAVS Esat Les Ateliers du Douet  
VALDOCCO  
Esat/EA Les Ateliers du Douet  
Epnak  
Familles Actives  
MDPH35  
IME La Dussetière  
SAVS Esat Les Ateliers du Douet  
coordination PRITH  
Appui santé du Pays de Fougères



# I. Rappel des objectifs du groupe de travail

**Groupe de travail 2 : Améliorer la prise en charge des jeunes en situation de handicap en rupture**

***Enjeux identifiés : L'opportunité d'un accompagnement à plusieurs pour croiser les expertises ; la transmission d'informations ; l'obtention de la RQTH***

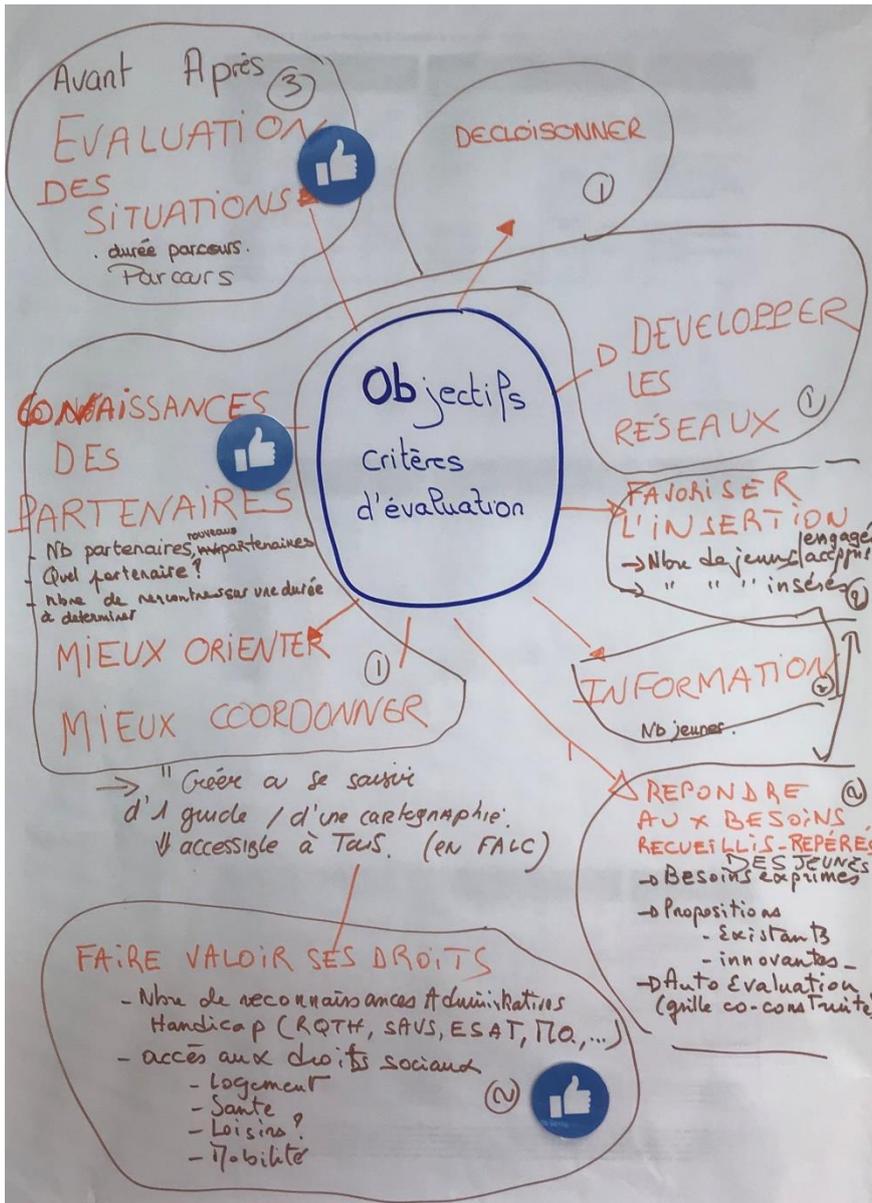
Mise en place d'une expérimentation avec une dynamique partenariale dans le bassin de Fougères. Cette action est pilotée par la Mission Locale de Fougères et se déroule dans le cadre du PRITH. Démarrage de l'expérimentation le 29 novembre 2019 avec une première réunion réunissant les partenaires locaux.

## 1. Réunions du 29 novembre 2019

Après la présentation de l'action expérimentale aux partenaires réunis ce jour, un travail en commun (en petits groupes) a été organisé autour des objectifs, des modalités d'organisation et de l'implication des jeunes.

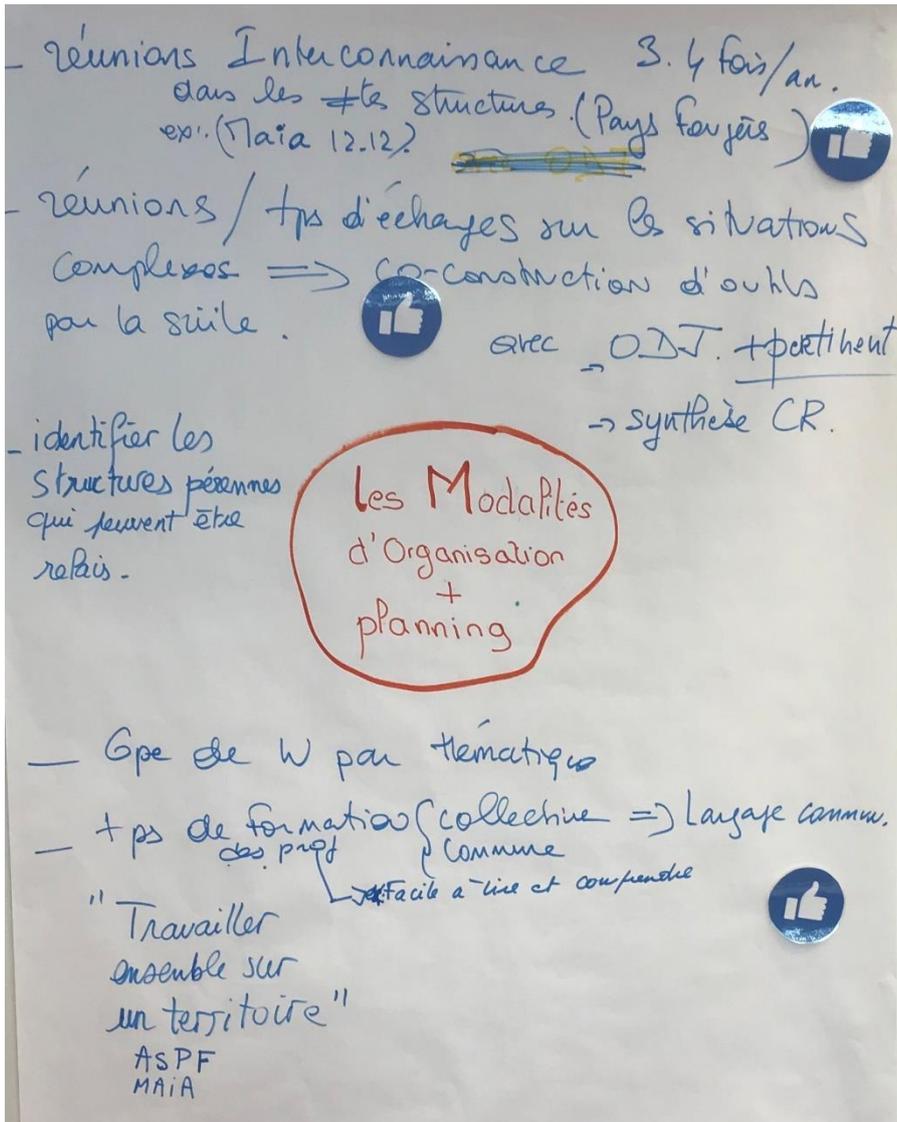
Les objectifs suivants ont été définis comme prioritaires :

- répondre aux besoins recueillis, repérés des jeunes (besoins exprimés, proposition existante, innovantes ; auto-évaluation, grille co-construite)
- favoriser l'information et l'insertion des jeunes, les aider à faire valoir leurs droits
- mieux connaître les partenaires locaux (pour mieux orienter et mieux coordonner, créer un réseau) -> créer ou se saisir d'un guide/d'une cartographie accessible à tous
- voir les détails sur la photo ci-dessous



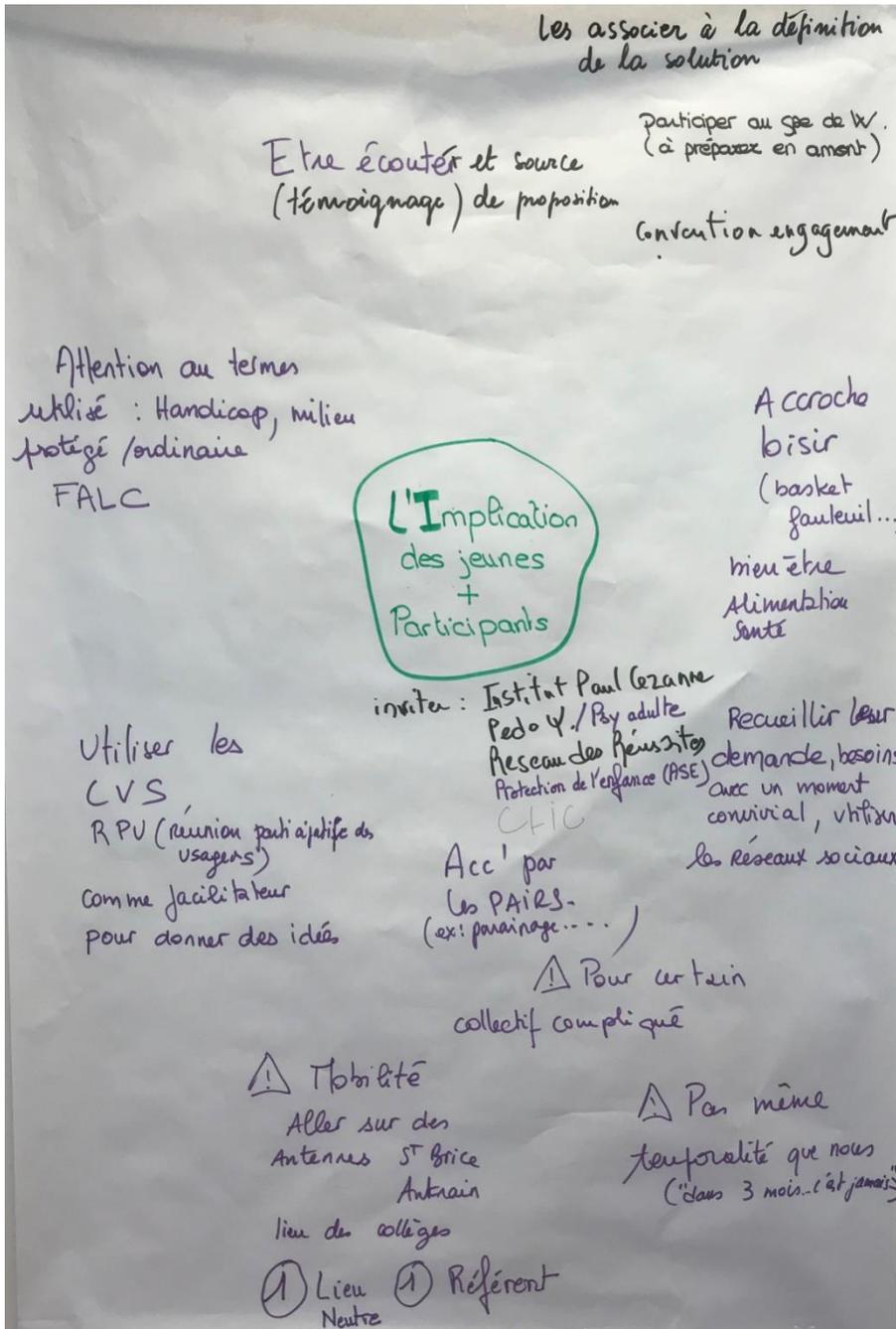
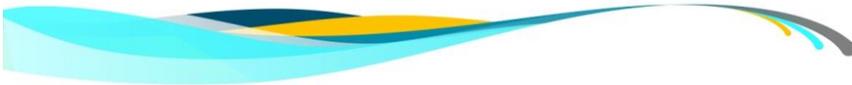
Les participants se sont exprimés sur les modalités de mise en œuvre :

- des réunions qui améliorent l'interconnaissance
- le temps d'échange sur les situations de rupture rencontrées
- la mutualisation ou co-construction des outils
- voir les détails sur la photo ci-dessous



Les partenaires s'accordent pour dire que l'implication des jeunes est nécessaire :

- les associer à la construction de solution
- les écouter, recueillir leur demande
- les faire participer au groupe de travail
- promouvoir l'accompagnement entre pairs
- voir les détails sur la photo ci-dessous



## 2. Réunion du 6 février 2020

En propos introductif, la ML rappelle le contexte. Il s'agit de travailler sur les problématiques des jeunes qui arrivent en ML, dans le programme Garantie Jeunes par exemple, et qui peuvent être mis en difficulté lors



de séances collectives. Cela peut correspondre à un parcours antérieur spécifique, souvent difficile sur lequel les professionnels n'ont aucune information.

Pour mieux aider ces jeunes, la Mission Locale a souhaité réunir les partenaires et créer une dynamique locale commune. Pour faire fonctionner le groupe, il sera nécessaire de fonctionner en co-animation et de définir une méthode.

### **Tour de table des partenaires**

**SAVS** des Ateliers du Douet : accompagnement des adultes en situation de handicap dans leurs projets. Ce sont les personnes ont une RQTH mais n'ont pas forcément accompli des démarches pour un accompagnement social. Le SAVS propose des contrats d'accompagnement de 6 mois. Les jeunes sont souvent en fin de contrat « jeune majeur » et sont adressés par l'ASE ou les éducateurs.

**L'Esat** de Douet, permet de repérer les publics concernés et propose aux jeunes les stages dans l'Esat.

**EPNAK** : accompagnement des jeunes à partir de 16 ans qui possèdent une RQTH, sur une formation avec les organismes de formation de droit commun.

**Centre Social** de Fougères, avec le secteur jeunesse : leur mission première n'est pas que l'insertion mais est un axe de travail important.

**Valdocco** à Fougères, accueil des 13-25 ans, activités de loisirs. Les jeunes sont redirigés vers AP2A si problèmes ou troubles (problématiques hébergement d'urgence etc). Accueil de 300 jeunes en 2019, en moyenne les jeunes sont accueillis 230 jours/an. Les animateurs rencontrent des fois des jeunes qui ont probablement des problèmes du handicap mais ne veulent pas en parler.

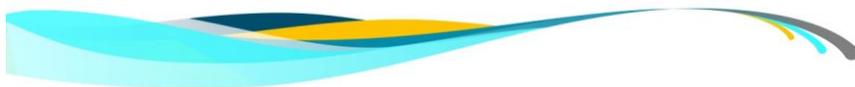
**IME Dussetière**, accueil des jeunes avec déficience intellectuelle et troubles associés, ; 15-20 ans, accompagnement dans une démarche d'insertion professionnelle. Un travail sur le parcours du jeune et la préparation du projet qu'il soit professionnel ou pas. L'IME est en pleine transformation de l'offre et s'ouvre vers les partenariats (hébergement, etc) pour éviter les ruptures car il y a des jeunes qui quittent l'IME car ce qu'on leur propose ne leur convient pas. Dans ce contexte, identifier les partenaires est encore plus important.

**MDPH35**, évaluation du 2<sup>ème</sup> niveau

**Droit de cité**, 3 agréments : un accueil de jour, un accueil de jour pour des personnes en situation de handicap, à partir de 18 ans, parfois sans la reconnaissance de la MDPH. L'accueil court ou long.

**ML**, entre autres, accompagnement des jeunes sur l'aspect social, santé, logement, Emploi accompagné, Garantie jeunes

Il est précisé que les partenaires du soin, CMP, CMPP, CDAS, ASE peuvent être invités aux prochaines réunions.



**Le groupe de travail étudie et actualise la fiche action rattachée à cette expérimentation :**

<b>PRITH BRETAGNE</b>	
<b>Axe PRITH Bretagne</b>	<b>Axe 2 Transition formation initiale et insertion des jeunes</b>
Intitulé de l'action	<b>Identifier les jeunes en situation de handicap en rupture de parcours et améliorer la prise en charge de leurs situations</b>
Périmètre géographique	Territoire de Fougères (Ille et Vilaine)
Public cible	<p>Jeunes de 14 à 26 ans porteurs de handicap avec ou sans reconnaissance administrative.</p> <p>Jeunes accompagnés ou non qui ont connu, ou connaissent encore une période de rupture :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- entre le temps scolaire et l'accompagnement par les professionnels de l'insertion</li> <li>- ou à d'autres moments au cours de la construction de leur parcours d'insertion sociale et professionnelle.</li> </ul> <p>Jeunes qui ont besoin d'être soutenu dans leurs démarches d'insertion. Tenir compte du fait que certains ne souhaitent pas être accompagnés.</p>
Objectifs	<p><u>Constitution d'un groupe expérimental</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser l'interconnaissance des partenaires, développer la logique de réseau et améliorer la coordination</li> <li>- Identifier les besoins du public, développer des réponses adaptées, dans l'objectif de favoriser leur insertion</li> <li>- Faciliter l'accès aux droits</li> </ul>
Moyens	<p>Expérimentation d'un groupe de travail partenarial :</p> <p>Rencontres d'interconnaissance 3 ou 4 fois par an qui pourraient se dérouler sur les sites des partenaires (définir en amont de chaque réunion les objectifs)</p> <p>Temps de formation à destination des partenaires sur une thématique commune : ex facile à lire et à comprendre</p> <p>Réunion d'échanges sur des situations de rupture pour permettre d'élaborer des propositions à plusieurs</p>
Implication des jeunes	<p>Participation au groupe de travail : modalités à définir</p> <p>Création de groupement d'utilisateurs</p> <p>Recueillir les demandes et les besoins des jeunes dans le cadre d'un temps</p>



	<p>convivial</p> <p>Intervention de pairs</p> <p>Point de vigilance sur le vocabulaire utilisé et sur les conditions nécessaires pour que les jeunes puissent s'exprimer et être entendus</p>
<p>Animateur (structure, nom, e-mail)</p>	<p>Rachel Berthier Mission Locale Fougères</p> <p>Préconisation d'une animation qui reposerait sur 2 personnes</p>
<p>Partenaires associés à la mise en œuvre de l'action</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- PRITH AGEFIPH DIRECCTE</li> <li>- Secteur de l'insertion : Mission Locale, DIRECCT, Cap Emploi, Conseil Régional</li> <li>- Secteur du handicap : Adapt, EPNAK, MAIA, MDPH</li> <li>- Secteur du médico-social : IME la Dussetière, sessad, Savs ESAT, PTA</li> <li>- Secteur de l'éducatif : ape2a, valdocco, familles actives</li> <li>- Secteur de l'éducation nationale : Ulis, MFR, Segpa</li> </ul> <p>Partenaires à associer (pour certains déjà invités mais pas représentés) : CDAS, ASE, APASE, clic, CMP, CMPP</p>
<p>Modalités de communication</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- A définir avec le groupe de travail PRITH</li> </ul>
<p>Modalités organisationnelles et le calendrier (étapes de réalisation)</p>	<p>Temps en grand groupe de 3 à 4 fois par an</p> <p>Sous-groupes de travail autant que de besoin soit par thématique soit pour envisager les solutions aux situations problèmes des jeunes en « rupture »</p>
<p>Appui attendu de la coordination PRITH</p>	<p>Mobilisation des partenaires par leurs têtes de réseau</p> <p>Accompagnement sur l'aspect temps d'animation et de référence du réseau</p>
<p>Indicateurs de résultats</p>	<p>Nombre de partenaires mobilisés</p> <p>Nombre de référents opérationnels nommés</p> <p>Nombres de rencontres mises en œuvre</p> <p>Grille d'évaluation par les partenaires de la pertinence de l'action</p> <p>Sur le public :</p> <p>Nombre de situations identifiées pour quantifier un peu plus finement le public concerné</p> <p>Nombre de jeunes pour lesquels les situations ont pu être étudiées</p> <p>Nombre de jeunes pour lesquels des propositions ont pu être formulées</p> <p>Nombre de jeunes pour lesquels un accompagnement adapté voir contractualisé (pacea, Gj, PAS ...) a pu être mis en œuvre</p> <p>Nombre de jeunes accompagnés sur l'accès aux droits</p> <p>Autoévaluation des jeunes avec co construction d'une grille d'évaluation</p> <p>Mesure de l'implication des jeunes à définir</p>



## Echanges

La construction du réseau est nécessaire : quand un jeune n'adhère pas à ce qu'on lui propose dans une structure, le réseau permettrait de le diriger vers un autre partenaire, vers autre chose. Plus on se connaît (institutions mais aussi les interlocuteurs), plus l'orientation est simplifiée. L'enjeu c'est la qualité de l'orientation.

Les partenaires présents constatent qu'ils ne connaissent pas leurs dispositifs respectifs et que ce serait intéressant de prendre le temps de se connaître à partir de la prochaine réunion.

Beaucoup de dispositifs existent déjà, on a entendu cela dans les exemples des participants, ce qu'on n'a pas, c'est le lien entre les 2 champs qui sont en train de se rencontrer aujourd'hui, l'insertion sociale, le médico social et le secteur enfance/adulte. C'est avant tout **l'interconnaissance** qui manque.

Concernant la **situation de rupture**, les avis divergent car les missions, les dispositifs et les outils des partenaires sont différents.

Exemples des avis des participants :

- « c'est une situation où on n'a pas de solution et on est obligé d'activer le réseau autour »
- « c'est une situation où le professionnel se sent en rupture »
- « une situation de rupture c'est celle que l'on peut résoudre par le PAG ; c'est trouver une autre solution quand un établissement ne peut plus accueillir la personne »
- « c'est plutôt quand un jeune est dans une situation sans issue ; c'est plutôt donc par rapport au jeune et non pas au professionnel »
- « ce sont des personnes qui se retrouvent sans rien, il faut les remettre dans la boucle avec les professionnels »
- « quand il y a une rupture cela veut dire que les personnes ont fait déjà un circuit et on essayé plusieurs refus »
- « c'est quand la personne réapparaît dans un endroit où le partenaire tout seul ne pourra pas apporter une solution »
- « c'est quand on ne connaît pas toute la prise en charge médicale qui a été faite en amont, alors qu'on a le sentiment que le jeune nécessite des soins »
- « c'est quand on n'a pas de proposition à faire ou très peu de propositions, peu d'informations sur le parcours ce qui ne permet pas de construire une réponse viable, et faire adhérer le jeune »



Comme il est difficile de se mettre d'accord sur ce qu'est c'est la situation de rupture, la prochaine fois chaque partenaire arrivera avec sa situation concrète de rupture pour illustrer le cas.

Il reste également à réfléchir sur **l'implication des jeunes** : comment les inscrire dans la réflexion sur les solutions. Cela peut vouloir dire par exemple qu'ils ne sont pas là pour la 1<sup>ère</sup> réunion où on traite leur cas mais sont présents aux réunions suivantes.

Et pour terminer, lors de la prochaine réunion, il faudra revenir sur les choses très concrètes :

- comment animer le réseau,
- comment partager les informations
- de quelle manière s'organiser pour travailler sur les situations concrètes

**Pour la prochaine réunion le groupe décide de l'ordre du jour suivant :**

- présentation d'1 ou 2 partenaires (15-20 minutes par partenaire) dans le but de mieux se connaître. Cette présentation se fera à l'aide de la fiche « partenaire » envoyée par la coordination. Selon le format de la réunion, cette présentation pourra se faire également à l'aide d'autres document ou en proposant une visite de l'établissement/de la structures aux volontaires en fin de réunion. Une présentation orientée vers les problématiques de gestion de ruptures de parcours est demandée.
- réflexion sur la notion de la rupture : chaque partenaire présente un cas de rupture. Cette fiche établie en amont de la réunion aidera à mieux comprendre le champ d'intervention de chaque partenaire.